Image not found or type unknown

Refus d'Obtempéré + Délit de fuite + Alcoolisé / Non Récidiviste

Par **Schumi**, le **05/03/2015** à **21:05**

Bonjour, Bonsoir,

Pas plus tard qu'avant hier j'ai fait surement la plus grosse connerie de ma vie. Je roulais alcoolisé en excès de vitesse au volant d'une Autolib vers 4h du matin lorsque la police m'a demandé de m'arrêter. J'ai alors accéléré et engagé une course poursuite avec la police. Pendant la fuite j'ai esquinté le pare choc d'une voiture garée. J'ai alors continué la poursuite jusqu'à ce que la rue soit bloquée par une autre voiture de patrouille. Je suis convoqué au tribunal au mois de Mai. Personne heureusement n'a été blessé et mon casier était vierge jusqu'à présent.

Je voudrais savoir quelles sont les sanctions financières auxquelles je dois m'attendre ?
Sachez que je regrette amèrement mon geste..
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés